

Mitterrand et les écoutes de l'Elysée 20h30 LCP

Pendant plusieurs années, le président de la République François Mitterrand va ordonner des écoutes téléphoniques illégales à des fins personnelles, dont un compte rendu sera publié par le quotidien «Libération» le 4 mars 1993. Deux décennies d'enquêtes seront nécessaires pour découvrir la vérité sur l'un des scandales de la présidence Mitterrand.

photo : Par Rob Croes / Anefo —
<http://proxy.handle.net/10648/ad6a7ad8-d0b4-102d-bcf8-003048976d84>, CC0,
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=82798696>

